

Image not found or type unknown



Déclaration sur l'honneur rédigée par un tiers est-ce légal

Par **amemaya**, le **20/05/2010** à **19:52**

Bonjour, une déclaration sur l'honneur doit-elle être obligatoirement rédigée par la personne concernée ? Quelle risque encourt une personne écrivant une déclaration en se substituant à une autre ?
Merci pour votre réponse
Maya